



ÉCOLE DES AVOCATS DU GRAND OUEST

« La responsabilité des constructeurs »

Jeudi 18 décembre 2025, de 9h à 12h et de 14h à 17h, à l'EDAGO

Par Me Dominique CARTRON, Avocat à Rennes et Me Gilles DAUGAN

PROGRAMME

- L'expertise construction
- Achèvement – réception
- Le contrat d'architecte
- Le vendeur simple
- Les différents régimes de responsabilité des constructeurs
- Les recours entre constructeurs et assureurs
- L'assureur dommages-ouvrage
- Modalité de la réparation du dommage de construction
- Droit immobilier et procédure civile
- Les actes de procédure de l'avocat
- Les actes en appel



Campus de Ker Lann
Contour Antoine de St Exupéry, 35172 BRUZ

02 99 67 46 67
contact@edago.fr
www.edago.fr

